

## TROPHEES CHRISTIAN CHAPIN

### Formule 2026

#### Préambule :

L'Association des Cavaliers Vétérans de Bretagne (ACVB) a été créée en 2004. Elle a pour but la représentation des cavaliers âgés de plus de 40 ans et affiliés au Comité Régional d'Equitation de Bretagne, la défense de leurs intérêts et la promotion d'épreuves de compétition permettant la participation des cavaliers Majors.

L'A C V B soutient aussi la participation des cavaliers Majors bretons aux championnats de Bretagne et de France dans le meilleur esprit sportif et de convivialité.

Elle organise chaque année avec le C R E B, des stages de préparation à l'obstacle réservé à ses adhérents.

Enfin, elle met en place avec le C R E B, un Challenge annuel ouvert à tous les cavaliers Bretons de plus de 40 ans où ayant 40 ans dans l'année et ayant une licence de compétition Amateur.

## CHALLENGE ALIMENTS HORSE BREED Christian CHAPIN

### REGLEMENT 2026

L'Association des Cavaliers Vétérans de Bretagne poursuit l'initiative de la sous-commission "Majors" de CSO du C R E B et maintient les challenges "Trophées Christian CHAPIN", destinés à honorer la mémoire de ce cavalier breton.

Ces challenges sont gérés par le secrétariat du C R E B.

Grâce au don des Aliments TROMELIN –HORSE BREED et aux cotisations des adhérents, l'A.C.V. B et le C.R.E.B sont en mesure d'organiser en 2026 trois challenges de trois niveaux différents.

Ils porteront sur tous les concours courus en 2026 du 1 mars 2026 au 8 novembre 2026.

### **Article 1 : Dotation :**

**Ces challenges seront dotés de lots d'une valeur totale de 3 750 € à raison de 1250 € par challenge.**

Les classements définitifs seront annoncés et les lots et trophées remis à l'Assemblée Générale 2026 de l'A.C.V. B aux 10 premiers de chaque challenge, à jour de leur cotisation à l'A C V B avant le 31 août 2026 et présents à l'Assemblée Générale 2026. (Sauf dérogation exceptionnelle votée par l'assemblée générale)

Les 12 épreuves avec classement bis et coefficient 2 feront chacune l'objet d'une 2<sup>ème</sup> remise de prix spécifique par l'A C V B aux 5 premiers Majors à la suite de chaque épreuve coef.2.

Un major ayant classé deux ou plusieurs chevaux dans les 5 premiers d'un classement bis ne recevra que le prix du cheval le mieux classé.

### **Article 2 : Cavaliers concernés :**

Les cavalières et cavaliers du Comité Régional d'Equitation de Bretagne, âgés de 40 ans et plus ou atteignant 40 ans en 2026 (nés en 1986 et avant).

### **Article 3 : Epreuves concernées :**

La totalité des épreuves Grand Prix dans les niveaux AM 3, 1 m, AM 2, 1,05m et 1,10 m, AM 1, 1,15 m et 1,20 et AM Elite 1,25 m et 130 AM - PRO programmées en Bretagne en 2026 feront l'objet de 3 classements bis effectués par le CREB, ils concerneront les cavaliers Majors Bretons ayant une licence Amateur.

Ces épreuves apporteront des points aux 10 premiers majors amateurs avec **un coefficient 1.**

Le classement de niveau élite concernera les grands prix 1,20 m, 1,25 m, 1,30 m.

Le classement de niveau 1 concernera les grands prix 1,10 m et les grands prix 1,15 m ;

Le classement de niveau 2 concernera les grands prix 1 m et les grands prix 1,05 m.

**Afin de réunir le maximum de Majors sur les mêmes journées dans un but d'émulation et de convivialité**, en plus de toutes ces épreuves à coefficient 1, **12 épreuves Grand Prix seront support d'un classement bis Majors** à raison de 3 par département (une par niveau) et **avec une deuxième remise de prix spécifique pour les 5 premiers Majors** de chacune de ces épreuves. Ces épreuves support d'un classement bis Majors à coefficient 2 seront des Grand prix 1,05 m pour le niveau 2 et des Grand prix 1,15 pour le niveau 1 et des grands prix 1,20 ou 1,25 pour le niveau Elite.

A ces 12 épreuves s'ajoutera le classement final du championnat de Bretagne en catégorie Majors AM 3 pour le niveau 2, Majors AM 2 pour les niveaux 1 et 2 et Majors AM 1 pour les niveaux 1 et élite. En l'absence de catégorie Majors Elite au championnat de Bretagne, les points en Majors AM3 compteront pour le niveau 2, les points en Majors AM2 compteront pour les niveaux 1 et 2, les points en Majors AM 1 compteront pour les niveaux 1 et élite. Ces 15 épreuves apporteront des points aux 10 premiers Majors de chacune d'entre elles avec **un coefficient 2.**

**Elles seront prévues en 2026 à :**

Lamballe les 28 et 29 mars pour les Côtes D'Armor

Montfort sur Meu du 16 au 18 mai pour l'Ille et Vilaine

Saint-Quay-Portrieux du 02 au 05 juillet Championnat BZH

Hennebont du 23 au 26 juillet pour le Morbihan.

Morlaix les 17 et 18 octobre pour le Finistère

**Les programmes de ces concours devront préciser que ces épreuves support de classement bis compteront pour le challenge CHAPIN coefficient 2.**

#### **Article 4 : Attribution des points :**

Dans les épreuves supports du Challenge, les points seront attribués de la façon suivante :  
Les épreuves où auront participé 10 ou plus de 10 chevaux montés par des cavaliers Majors verront l'attribution de 10 points au premier Major même s'il ne fait pas partie du premier quart de l'ensemble des cavaliers classés dans l'épreuve.

Le deuxième se verra attribué 9 points, le troisième 8 points et ainsi de suite.  
Ceux ayant abandonnés ou ayant été éliminés ne marqueront pas de point.

Si une épreuve support du challenge voit moins de 10 cavaliers Majors finir l'épreuve, par exemple : 7 cavaliers finissant, le premier aura 7 points, le deuxième 6 points, le troisième 5 points et ainsi de suite. Si un seul cavalier Major participe à une épreuve support du challenge et finit sans abandon ni élimination, il se verra attribuer 1 point quelque soit son classement dans l'épreuve.

Les épreuves à remises de prix spécifiques pour les Majors et supports du Challenge apporteront des points suivant le même principe mais ils seront multipliés par deux.

A chaque épreuve support du challenge, il n'est pris en compte que **le meilleur résultat** du cavalier montant 2 ou plusieurs chevaux. **Cependant chacun de ces chevaux montés par le même cavalier compte pour l'attribution du nombre de points au premier major et aux suivants.**

##### **Exemple :**

Il y a 12 chevaux engagés montés par des majors : Pierre et Sidonie montent 2 chevaux chacun. Roger est le premier Major de l'épreuve : il marque 10 points. Sidonie est la deuxième et la troisième : elle marque 9 points, Julie est la quatrième : elle marque 8 points car Sidonie ne marque pas de points pour son deuxième cheval, Pierre est le cinquième et le septième Major : il marque 7 points. Albert est le sixième : il marque 6 points Adèle est la huitième et marque 5 points. Joseph est le neuvième et marque 4 points. Gilberte est la dixième et marque 3 points. Ernestine est la onzième et marque 2 points, Nestor est le douzième et marque 1 point.

Si Ernestine et Nestor n'étaient pas partis dans l'épreuve Gilberte aurait quand même marqué 3 points et Roger 10 points car 10 chevaux de Majors auraient participé à l'épreuve mais seulement 8 cavaliers auraient pris des points. S'il n'y avait eu que 8 chevaux partants dont 2 montés par le même cavalier, le premier Major aurait eu 8 points mais seulement 7 cavaliers auraient pris des points.

#### **Article 5 : Organisation des trois challenges :**

Le challenge élite concerne les grands prix 1,20 m, 1,25 m et 1,30 m.

Le challenge de niveau 1 concerne les Grands Prix 1,10 m, et 1,15 m.

Le challenge de niveau 2 concerne les Grands Prix, 1 m et 1,05 m.

Dans un premier temps tous les majors bretons pourront marquer des points dans les 3 challenges s'ils participent à des épreuves des trois niveaux.

Le Championnat de Bretagne proposera aux Majors un classement bis en Amateur 1, en Amateur 2 et Amateur 3.

Lors des classements définitifs, tous les cavaliers (ières) engagés au championnat de Bretagne en Amateur Elite seront classés en niveau élite du challenge et sortiront des autres classements du challenge.

Les Majors ayant participé à au moins 1 épreuve du championnat de Bretagne Majors AM 1 seront classés dans le challenge de niveau 1 ou Elite, ils sortiront du classement de niveau 2. Tous les cavaliers ayant participé à au moins 5 épreuves Grand Prix AM 1 (115 ou 120) sortiront du challenge de niveau 2.

Tous les cavaliers ayant participé à au moins 5 épreuves Grand Prix Amateur élite ou GP 130 seront classés dans le challenge Elite et sortiront des autres challenges.

Lors des classements définitifs réservés aux seuls adhérents à l'ACVB, tous les classés dans les 10 premiers dans le niveau Elite seront classés dans ce niveau et sortiront des classements de niveau 1 et 2.

Tous les cavaliers classés dans les 10 premiers du challenge de niveau 1 et non classés dans les 10 premiers du niveau élite seront classés en niveau 1 et sortiront du niveau 2.

Pour tous les autres, ils seront classés dans le niveau de leur meilleur classement.

#### **Article 6 : Chevaux qualifiés :**

Tous chevaux autorisés à participer à l'épreuve support selon son règlement propre.

#### **Article 7 : Classement :**

Les classements provisoires seront établis à partir du 1er mars 2026 jusqu'au 8 novembre 2026. Les classements définitifs ne prendront en compte que les cavaliers majors à jour de leur cotisation avant le 31 août 2026 et présents à l'assemblée générale 2026.

Le vainqueur de chaque challenge recevra en plus des lots, un trophée qu'il conservera.

En cas d'égalité à la première place en nombre de points, sera déclaré vainqueur le cavalier le plus âgé. La même règle sera appliquée pour les autres places du classement en cas d'égalité de points lors de la remise des prix.

#### **Article 8 : Autres points.**

Tout autre point non prévu dans ce document sera réglé par le bureau de l'association après consultation du groupe de travail Challenge HORSE BREED -Christian CHAPIN

Tout litige pouvant survenir sera arbitré par le bureau de l'Association en toute légitimité et souveraineté.

